

3° Cours d'art vétérinaire ou de zootechnie, par M. le Dr. Tétu.

4° Cours de droit rural, par M. le notaire F. de Guise, professeur.

Le personnel du professorat de l'école d'agriculture de Ste. Anne nous semble très-bien composé.

Le Rév. M. Méthot est un jeune prêtre de talents remarquables, qui, après avoir été vicaire de la paroisse de la Ste. Famille (Ile d'Orléans) et s'être occupé activement de tout ce qui concerne l'agriculture, a été nommé directeur de l'école de Ste. Anne, en remplacement du Rév. M. Leclerc.

M. Schmouth est ancien élève de l'École Normale Jacques-Cartier, où, après avoir fait de solides études, il a obtenu un brevet d'académie. Il est en outre possesseur d'un brevet de capacité que lui a accordé, au mois de décembre de l'année dernière, la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

Quant aux deux autres professeurs, MM. Tétu et de Guise, les programmes de leurs cours, que reproduit le Rév. M. Pilote dans le *Rapport* que nous analysons, parle très-haut en faveur de leurs connaissances et de leur habileté; et le fait qu'ils ne retirent aucun avantage pécuniaire de leur enseignement, est une preuve on ne peut plus convaincante de leur dévouement à la cause agricole, et de leur générosité presque excessive.

*Recettes et Dépenses.* Les recettes se sont élevées à la somme de \$652.80, et les dépenses à celle de \$1228.86½: ce qui laisse, comme on le voit, un déficit de \$572.06½.

« Notre part d'allocation de 1863, dit le Rév. M. Pilote, consistant en \$546.80, n'a été reçue que le 6 février 1864. »

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer en passant que l'allocation accordée à l'école d'agriculture de Ste. Anne est insuffisante; elle devrait être triplée. Ne serait-il pas à propos, de plus, que la distribution des deniers publics se fit en temps convenable?

Le Rév. M. Pilote déclare que si le gouvernement ne trouve pas moyen de soutenir l'école d'agriculture, la Corporation du Collège ne peut la maintenir plus longtemps.

Ce fait nous afflige profondément, qu'on nous permette de le dire. Les messieurs du collège de Ste. Anne font noblement leur devoir: que le gouvernement en fasse autant. La Province est très-endettée, c'est vrai; le déficit augmente tous les jours de quelques mille piastres, c'est encore vrai; mais nous connaissons un moyen très-sûr de combler facilement la dette de l'école d'agriculture de Ste. Anne et de mettre celle-ci dans un état de grande prospérité, sans pour cela augmen-

ter la dette provinciale: qu'on accorde à la Corporation du Collège le salaire de deux ou trois des messagers chargés, pendant les sessions, d'avoir soin des pipes, du tabac, des chapeaux, des cannes, de nos nobles députés, et cela suffira!!

*La ferme.* Il nous reste à analyser la partie du rapport qui a trait à l'état et aux progrès de la ferme. Il nous est impossible d'entrer ici dans tous les détails que renferme l'excellent rapport du Rév. M. Pilote: le temps et l'espace convenables nous font défaut. Nous constaterons seulement les faits les plus saillants et les plus importants.

La ferme-modèle attachée à l'école d'agriculture, est une entreprise particulière à la charge seule du collège. Elle comprend 177 arpents 50 perches en bonne culture, sans y compter 9 arpents 94 perches de jardins et de vergers.

*Cultures sarclées. Rendement par arpent:*

Patates: de 195 à 256 minots.

Navets: 278 " "

*Céréales.....Rendement par arpent,*

Blé barbu: ... 19½ m. .... par arpent.

Blé ras: ... de 8 m. à 10½ m. " "

Avoine: ..... 25½ m. " "

Orge: ..... 25½ m. " "

*Lin.* La culture du lin et du chanvre n'a pas été négligée non plus. Le rendement du lin, par arpent, a été de 83 bottes, avec 8 minots de graines. Quant au chanvre, il n'a pas fait de graines, mais il a bien poussé.

*Clôtures de pierres.* Pendant l'été de 1863, dit le Rév. M. Pilote, on a fait une clôture de pierres le long de la route de l'Eglise. Elle a 242 pieds de long, un peu plus de 1½ arpent. Cette clôture, assise sur un terrain qui ne lève pas à la gelée, est faite pour durer toujours.... Sa confection a exigé 83 journées d'homme.

Il serait à souhaiter que tous nos cultivateurs qui ont des fermes où se trouvent des pierres en grande quantité, suivissent l'exemple que donne la ferme-modèle de Ste. Anne. En agissant ainsi, ils n'auraient pas la peine de consacrer un mois, chaque année, à la construction des clôtures, et ils éviteraient une perte considérable de terrain propre à être cultivé.

*Bétail.* L'amélioration du bétail a marché de pair avec le perfectionnement des cultures. Le croisement de la race chevaline canadienne avec la race chevaline anglo-canadienne, a donné d'excellents résultats; celui de la race bovine ayrshire avec la race bovine canadienne, a donné également de beaux produits.

Somme toute, nous croyons que la Corporation du collège de Ste. Anne a lieu d'être fière des succès de l'école-modèle d'agricul-